



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Pays
d'Auray

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

APPEL A PROJETS LEADER

« La mobilité des jeunes en Pays d'Auray »

Dossier de candidature

Date limite de remise des candidatures : 23 février 2018

Rappel du contexte de l'Appel à Projets :

Le Pays d'Auray anime un **programme européen LEADER**, avec pour objectifs d'encourager la mise en œuvre de projets visant à **permettre aux jeunes de s'y installer durablement**. Ainsi, les projets accompagnés peuvent revêtir plusieurs dimensions, à savoir l'emploi, l'habitat, l'implication des jeunes dans la vie sociale, la valorisation des ressources naturelles du territoire, mais aussi la mobilité.

On observe une **utilisation prédominante de la voiture individuelle** à l'échelle du Pays d'Auray. Les jeunes, ne disposant pas du permis de conduire, de voiture ou d'un maillage en transports en commun sont donc très dépendants de leurs cellules familiales, aussi bien pour accéder aux formations ou à un emploi, qu'aux loisirs.

Le but de cet appel à projets est donc **d'encourager les expérimentations qui permettraient aux jeunes d'avoir recours à une mobilité répondant à leurs besoins**.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Identification du demandeur

Nom de la structure

N° de siret

Taille de l'entité

Nombre d'habitants (si collectivité publique ou assimilée)

Appartenance à un groupe (Oui/Non)

Nombre de salariés ou d'agents, en ETP (de l'entité ou du groupe, si appartenance à un groupe)

Montant du budget annuel en K€ (si collectivité publique ou assimilée)

Chiffre d'Affaire annuel en K€ (si porteur privé : de l'entité ou du groupe, si appartenance à un groupe)

.....

Total du bilan annuel en K€ (si porteur privé : de l'entité ou du groupe, si appartenance à un groupe)

.....

Date de création de l'association (si concerné).....

Représentant

Nom.....

Prénom

Fonction

Responsable technique du projet.....

Fonction du responsable technique.....



Réponse aux critères de sélection (En quoi votre projet répond-il aux critères de sélection de l'Appel à Projets LEADER – voir annexe 1 ?)

Critères de sélection	Argumentaire
L'innovation	
Le partenariat	
L'implication des jeunes	
La pérennité du projet	
La réponse aux objectifs de l'Appel à Projets	



Dépenses prévisionnelles

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
Total	€	€

Recettes prévisionnelles

Nature des recettes (subvention, prêt, garantie, avance récupérable...)	Montant	Taux
	€	
	€	
	€	
	€	
	€	
Total	€	

Engagement du candidat

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature.

Le candidat sélectionné s'engage à se tenir à disposition pour fournir tous les renseignements complémentaires.

Le candidat s'engage à participer à des opérations de relations publiques et de presse relatives à l'appel à projet, dans la limite de la confidentialité.

Fait à..... le.....
Signature

Annexe 1 – questions associées aux critères de sélection

Dossier à envoyer au Pays d'Auray – Porte Océane – 40 rue du Danemark – BP 20335 – 56403 AURAY Cedex



L'innovation	<p><u>L'innovation territoriale:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- L'innovation concerne un bien ou un service innovant, à l'échelle du territoire, bien que déjà mis en place sur d'autres territoires, ou bien ce produit ou ce service est peu répandu aux échelles régionales et/ou nationales ?- Le rayonnement géographique du projet est peu commun et concerne un secteur plus large qu'à l'ordinaire, en permettant de rayonner sur l'ensemble du Pays ? <p><u>L'innovation sociale et économique:</u></p> <ul style="list-style-type: none">- L'innovation concerne une méthode de commercialisation ou de diffusion innovante, en faisant appel à des circuits de distribution peu communs ?- Le projet est mis en place au moyen d'une organisation innovante et implique des acteurs travaillant d'ordinaire dans des secteurs différents ?- Le projet répond aux besoins et implique un public cible d'ordinaire peu pris en compte ? <p><u>NB:</u> Le projet peut être considéré comme innovant si au moins un de ces 5 critères est respecté</p>
Le partenariat	<ul style="list-style-type: none">- Mon projet implique-t-il des partenaires variés, provenant des secteurs publics et privés ?- Nous sommes-nous associés car nous partageons une même problématique et l'envie d'y apporter une solution commune ?- Ce projet va-t-il nous permettre de nous associer et de travailler sur de nouvelles thématiques, par la suite ?
L'implication des jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Ai-je impliqué les jeunes lors de l'élaboration du projet, par des questionnaires, l'organisation de rencontres...?- Mon projet va-t-il impliquer les jeunes du territoire, au quotidien ? Vont-ils être des acteurs et non pas seulement les bénéficiaires de mon projet ?- Vais-je mener une évaluation quant à la pertinence de mon projet, à la fin de celui-ci ? Vais-je pouvoir prendre en compte les retours du public cible, afin de faire évoluer mon initiative par la suite ?- Mon projet revêt-il une dimension intergénérationnelle ?
La pérennité	<ul style="list-style-type: none">- A la vue de mon projet et de la stratégie territoriale du Pays d'Auray, ai-je directement envisagé un financement LEADER ? Si oui, pourquoi et comment ai-je eu connaissance de la stratégie du Pays d'Auray ?- Le financement LEADER permet-il d'améliorer la qualité de mon projet (le projet aurait pu se faire sans le LEADER, mais sous une forme quelque peu différente, avec moins de possibilités, telles qu'un accompagnement moins important, un volet opérationnel non pris en compte...) ?- Le financement LEADER a-t-il encouragé d'autres financeurs à se positionner sur mon projet ?
La réponse aux objectifs de l'Appel à Projets	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'installation et la prise d'autonomie des jeunes- Faciliter l'accessibilité des jeunes aux loisirs et à l'emploi- Encourager la mise en place de services de transports innovants- Développer l'intermodalité- Assurer une continuité du continent avec les Iles (Houat, Hoëdic et Belle-Ile-en-Mer)